

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

Procès-verbal du conseil municipal
séance du 28 août 2024 à 20 H 00
salle du conseil municipal mairie de Buxières-les-Mines

Date de convocation : 20 août 2024

Ordre du jour :

- Aliénation de terrains,
- Marché de maîtrise d'œuvre pour révision du plan local d'urbanisme,
- Mise en œuvre du compte financier unique,
- Conditions de mise à disposition de l'ensemble municipal René Michard,
- Nouvelle convention PEPIT,
- Questions et informations diverses.

Nombre de conseillers				
En exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
15	8	9	1	10

Présents : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, MM BOIRE Jean, DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, conseillers municipaux.

Excusés : Mme PERRONNET Géraldine qui a donné pouvoir à Mme GRAIN Carine, M DENIS Gilles et M TROTEZ Eric.

Absents : M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothée, Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Secrétaire de séance : Mme CIDÈRE Marie-Hélène.

Procès-verbal de la séance du 11 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire, puis le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

DEL27/2024 Objet : Vente de terrain.

Délibération en ANNEXE 1

DEL28/2024 Objet : Vente de terrain.

Le maire expose aux membres présents une requête déposée par Mme VATTAN Francine, domiciliée à Buxières-les-Mines « 33 Rue Gabriel Péri » par laquelle elle sollicite la possibilité d'acquérir une partie de terrain de la parcelle cadastrée E N° 2110, pour une valeur estimée à 2 000 €, permettant de relier sa propriété cadastrée section E 1626.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de céder environ 150 m² de terrain nu de la parcelle E N° 2110, au prix de deux mille euro (2 000 €) à Mme VATTAN Francine, domiciliée à Buxières-les-Mines « 33 Rue Gabriel Péri ».
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de bornage seront pris en charge par la commune qui a plusieurs documents d'arpentage à réaliser.

DEL29/2024 Objet : marché de maîtrise d'œuvre relatif à la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

VU la délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 2023 décidant de lancer la procédure de révision du plan local d'urbanisme,

Après analyse des offres, Mme le maire propose de retenir JD Urbanisme de 69210 L'Arbresle, présentant un marché de service d'un montant total de 9 300 € HT pour un démarrage en septembre 2024 :

- tranche optionnelle : évaluation environnementale avec écologue (terrain + rapport) : 2 700 € HT
- réunion supplémentaire en journée ou en soirée : 600 € HT
- dérogation L.142-5 : 1 200 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- autorise Mme le maire à signer l'acte d'engagement avec JD Urbanisme et toutes les pièces administratives et comptables de ce marché.
- dit que les crédits sont prévus au budget.

DEL30/2024 Objet : compte financier unique (CFU).

Mme le maire rappelle qu'un compte financier unique est établi par l'ordonnateur et le comptable et se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Elle fait part du mail reçu des services de la DGFIP relatif à la mise en œuvre du compte financier unique à compter de l'exercice 2024 soit en 2025 (2026, date de généralisation obligatoire du CFU) et demande au conseil municipal de délibérer pour le passage dès 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal opte pour la mise en œuvre du CFU pour le budget primitif et le budget annexe, à compter de l'exercice 2024 soit en 2025.

DEL31/2024 Objet : tarifs utilisation ensemble municipal René Michard et installations au stade municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour l'utilisation de l'ensemble municipal et les installations au stade municipal à compter du 1^{er} septembre 2024 :

I : ENSEMBLE MUNICIPAL René Michard**A- ASSOCIATIONS BUXIEROISES**

1° Réunions – conférences (sans droit d'entrée) : **gratuité**
 2° Jeux – spectacles – soirée dansante – concert – Loto – raffles – repas dansant : **100 €**

B- ASSOCIATIONS EXTERIEURES **150 €**

C- PARTICULIERS

1° Grande salle
 - cuisine – sanitaire – préau – petite salle (vaisselle pour 50 personnes) : **250 €**
 2° Préau avec cuisine et sanitaire (vaisselle pour 50 personnes) **150 €**
 3° Petite salle avec cuisine et sanitaire (vaisselle pour 50 personnes) **150 €**
 4° Tables extérieures sur demande **50 €**
 5° Lot de vaisselle pour 75 personnes supplémentaires (dans la limite de deux lots) **50 €**

D- ORGANISMES EXTERIEURS**REUNIONS – FORMATIONS – CONFERENCE**

Grande salle – petite salle – cuisine – sanitaire – vaisselle pour 50

Sono + rétroprojecteur + écran

½ journée **80 €**

Journée **180 €**

Remplacement de la vaisselle manquante :

* couvert : 1,20 € * assiette, tasse : 2,50 € * verrerie : 1,50 € * pichet : 4 €

II : INSTALLATIONS AU STADE MUNICIPAL**A- ASSOCIATIONS BUXIEROISES**

Gratuité totale (locaux, barnums, tables, bancs) sauf manifestations à but lucratif telles que loto, concours de belote.... : **participation de 60€**

B- ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET PARTICULIERS

Stade, locaux et barnums : **120 €**

DEL32/2024 Objet : Convention entre Allier Bourbonnais Attractivité « ABA » et la commune de Buxières-les-Mines.

Mme le Maire indique au conseil municipal que dorénavant le jeu PÉPIT est exploité par Allier Bourbonnais Attractivité.

Au point de vue administratif, il convient de reprendre et de mettre à jour l'ensemble des conventions ayant été signé avec le CAUE (conventions « parcours », « maintenance », matériel) en une seule et même convention à laquelle s'ajoute une décision de fixation de prix.

Le conseil municipal, **oui** l'exposé de Mme le maire, présentant la convention de partenariat, création, modification, maintenance et matériel d'un parcours PÉPIT et après en avoir délibéré,

- **approuve** les termes de la convention annexée à la présente délibération,

- **autorise** Mme le maire à la signer ainsi que tout document pouvant intervenir relatif à ce partenariat au jeu PÉPIT.

Les crédits nécessaires au bon fonctionnement du jeu seront inscrits chaque année au budget.

DEL33/2024 Objet : contrat « reconquête centre-ville centre bourg ».

Délibération en ANNEXE 2

Questions et informations diverses.

1- Maison des associations « N° 3 Route de Chavenon » à Buxières-les-Mines

Par délibération du 3 avril 2024, le conseil municipal a autorisé le maire à signer tous les documents nécessaires avec les Ambulances SAINTIN pour la mise à disposition du bien situé « 12 Route de Chavenon ». Dans un 1^{er} temps, une convention a été signée jusqu'au 31 juillet 2024 pour la salle en sous-sol (dite salle de musculation).

Depuis le 1^{er} août dernier, le bâtiment est vacant dans sa totalité et M SAINTIN a demandé d'en disposer dans sa totalité pour un an : acté par bail précaire jusqu'au 31 juillet 2025 avec un loyer de 450 €/mois (abonnements eau et électricité pris en charge par les ambulances SAINTAIN).

2- Logement communal « N° 4 Rue Gabriel Péri » à Buxières-les-Mines

Les locataires ont restitué les clés après état des lieux de sortie le

3- Villages d'avenir

Mme le maire rappelle qu'une convention d'accompagnement a été signée entre l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et 6 communes de la communauté de communes du bocage bourbonnais. Dans le cadre de village d'avenir, la commune souhaite pouvoir être accompagnée dans le projet de réhabilitation d'îlots dégradés et patrimoniaux notamment pour les logements locatifs privés 9 Place de l'Eglise et 6 Place Louis Ganne.

4- Projet de parc solaire Clotrons – commune de Saint-Hilaire

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société CPES CLOTRONS en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 10Mwc, sise au lieu-dit « Clotrons » sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire du 4 septembre 2024 jusqu'au 4 octobre 2024 inclus.

5- Arrêt du projet Opti'soins

Depuis presque 2 ans, la commune accueillait le véhicule et l'équipe Opti'soins pour le suivi des femmes enceintes. La délégation A La Recherche Clinique Et L'innovation du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand a décidé de l'arrêt du projet Opti'soins en raison de difficultés financières. Elle regrette vivement cette situation et remercie la municipalité pour l'accueil.

6- Intempéries

En raison des orages du samedi 24 août après-midi, les sapeurs-pompiers ont bâché les bâtiments aux tuiles tombées. Agriculteurs et élus sont intervenus rapidement pour dégager et élaguer les arbres tombés sur les routes.

Plus aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 08.

DEL34/2024 Objet : inscription de crédits

Le 31 octobre 2024, il a été décidé d'inscrire les crédits suivants au budget de la station-service

Dépenses		Recettes	
Achat de carburant	217 150 €	Vente de carburant	217 150 €

Procès-verbal arrêté et signé en séance du 5 décembre 2024
Mis en ligne le : 6 décembre 2024

CIDÈRE Marie-Hélène
Secrétaire de séance,



OLIVIER Brigitte,
Maire,




REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
 Reçu en préfecture le 29/08/2024
 Publié le 28/08/2024
 ID : 003-210300483-20240828-DEL2024_27-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 28 août 2024**

Nombre de conseillers :

En exercice	Présents
15 Quorum : 8	9 Pouvoir : 1
Votants 10	Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit août, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, maire.

Présents : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, MM BOIRE Jean, DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, conseillers municipaux.

Excusés : Mme PERRONNET Géraldine qui a donné pouvoir à Mme GRAIN Carine, M DENIS Gilles et M TROTEZ Eric.

Absents : M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Secrétaire de séance : Mme CIDÈRE Marie-Hélène.

Date de la convocation
20 août 2024
Date d'affichage et de mise en ligne sur le site de la commune de la liste des délibérations
4 septembre 2024
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Allier le
29 août 2024

Objet : Vente de terrain.

Le maire expose que l'acquéreur du bien situé 6 Avenue Henri Pontet à Buxières-les-Mines cadastré parcelle E 1573 a manifesté son intérêt à acquérir la portion de terrain appartenant à la commune Avenue Pierre Villon (pas de numéro cadastre), entre parcelles E 1573 et E 1575, d'une superficie d'environ 150 m², (reliquat de terrain entretenu par la commune mais jamais utilisé en voie publique et estimé à 2 000 €)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de céder la parcelle nommée ci-dessus avec plan en annexe de la présente, au prix de deux mille euro (2 000 €) à l'acquéreur du bien du 6 Avenue Henri Pontet.
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de bornage seront pris en charge par la commune qui a plusieurs documents d'arpentage à réaliser.

Pour Extrait Conforme,
OLIVIER Brigitte,



Maire.

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
Reçu en préfecture le 29/08/2024
Publié le 28/08/2024

folio 80
510

Département :
ALLIER

Commune :
BUXIERES-LES-MINES

Section : E
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 31/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF83CC48
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

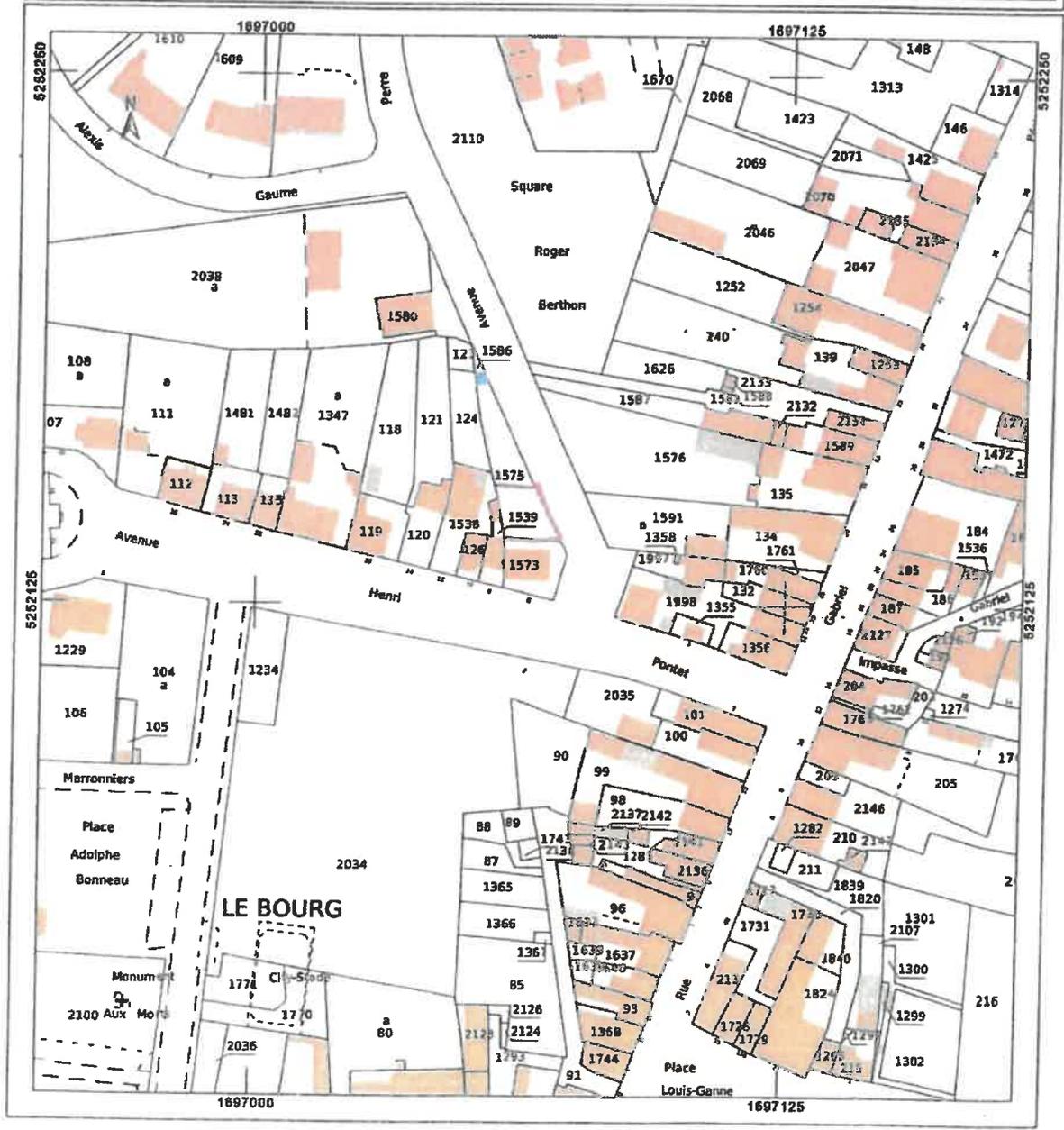
ID: 003-210300453-20240828-DEL2024_37-DE

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Service Départemental des Impôts Fonciers
8 rue du Bief BP 82 03307
03307 CUSSET CEDEX
tél. 04 70 30 85 78 -fax
edif.iller@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

cession du délaissé de voie au propriétaire du 6 avenue Henri Pontet -



Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2024**

Nombre de conseillers :

En exercice	Présents
15 Quorum : 8	9 Pouvoir : 1
Votants 10	Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt huit août, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, maire.

Présents : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, MM BOIRE Jean, DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, conseillers municipaux.

Excusés : Mme PERRONNET Géraldine qui a donné pouvoir à Mme GRAIN Carine, M DENIS Gilles et M TROTEZ Eric.

Absents : M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Secrétaire de séance : Mme CIDÈRE Marie-Hélène.

Date de la convocation
20 août 2024
Date d'affichage et de mise en ligne sur le site de la commune de la liste des délibérations
4 septembre 2024
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Allier le
29 août 2024

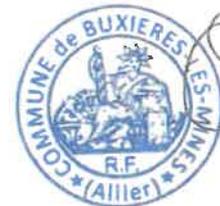
Objet : contrat « reconquête centre-ville centre bourg ».

Vu la délibération du 11 juin 2024 approuvant l'étude, le plan d'actions et de financement prévisionnel,

Mme le maire présente les sept fiches actions avec leur plan de financement prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les sept fiches actions avec leur plan de financement prévisionnel (MAJ au fil de l'eau).

Pour Extrait Conforme,
OLIVIER Brigitte,



Maire.

Envoyé en préfecture le 28/08/2024 **88**
 Reçu en préfecture le 29/08/2024
 Publié le 28/08/2024
 ID : 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE

Fiche action "Reconquête centre bourg centre vill

Collectivité :	Commune de Buxières-les-Mines	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Restauration de la friche "Chemelle" et création d'un parc paysagé	Cadre de vie	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAITRISE D'OUVRAGE	
<ul style="list-style-type: none"> -Aménager un théâtre de verdure en profitant de la topographie, -Créer un réseau de liaisons douces permettant de traverser l'îlot, -Constituer un lien entre la maison du patrimoine et la friche Chemelle, -Mettre en valeur le puits, -Intégrer la façade du garage communal, -Gestion alternative des eaux pluviales : déconnexion des descentes d'eaux pluviales des bâtiments du réseau et gestion sur la parcelle. 	Commune de Buxières-les-Mines	
	PARTENARIAT	
	BDQE - Agence de l'eau - UDAP - DDT - CAUE	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
Faire de la friche Chemelle un lieu de rencontres et d'animations dans un écrin vert.	Etudes en 2024 et travaux en 2025	
BUDGET PREVISIONNEL		
644 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
État (DETR, FSIL, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	193 200,00 €	30,00%
Autre(s) à définir	322 000,00 €	50,00%
Commune	128 800,00 €	20,00%
TOTAL	644 000,00 €	100,00%

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Buzières-les-Mines	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Futur local culturel dans l'annexe de La Poste	Vitalité	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Seuls les murs et une grande partie de la charpente est à conserver Surfaces du bâti : -surface hors œuvre au sol = 230 m2 - cloe-couvert : réfection totale de la toiture, ravalement de l'ensemble des façades et remplacement de toutes les menuiseries extérieures - second œuvre : aménagement de l'ensemble	Commune de Buzières-les-Mines	
OBJECTIFS	PARTENARIAT	
Proposer un local dans le cœur de bourg pour renforcer l'animation, notamment à destination des jeunes : -Utilisation de ce bâtiment pour servir aux « Jeunes » pour des activités, des animations etc... en liaison avec la friche et le city stade -installer la bibliothèque dans ce lieu.	CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION	
	Etudes : 2025 - Travaux : 2026	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
704 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feeder,...)	- €	
État (DETR, FSE, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	211 200,00 €	30,00%
Autre(s): à définir	352 000,00 €	50,00%
Commune	140 800,00 €	20,00%
TOTAL	704 000,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Buxières-les-Mines	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Logements dans le bâtiment de La Poste	Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Bureau de Poste en état d'usage, à rénover entièrement en second œuvre Surfaces du bâti : -surfaces hors œuvre du bureau de Poste 110m ² : -Installation d'une pompe à chaleur dans le Logement existant à gauche de la Poste -Installation dans le logement au dessus de la poste d'une pompe à chaleur et remplacement des menuiseries extérieures -second œuvre : démolition des bureaux de la Poste et aménagement d'un logement.	Commune de Buxières-les-Mines	
	PARTENARIAT	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
Rénovation énergétique du logement et Réhabilitation du local Poste en un logement	Etudes : 2027 - Travaux : 2028	
BUDGET PREVISIONNEL		
220 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feeder,...)	-	€
État (DETR, FSIL, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	66 000,00 €	30,00%
Autre(s) : à définir	110 000,00 €	50,00%
Commune	44 000,00 €	20,00%
TOTAL	220 000,00 €	100,00%

Folio 21
10

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Budières-les-Mines	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Acquisition et travaux sur les bâtiments n°7, 9 et 11 rue G Péri pour création d'un porche et logements	Habitat + Cadre de vie	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>Les annexes sur les parcelles à l'arrière du bâti sont en très mauvais état. Le bâtiment au numéro 7 est dans un état moyen mais il a une façade de caractère qui mérite d'être conservée. Le bâtiment au numéro 9 est en mauvais état et sa couverture doit être refaite pour éviter que l'ensemble du bâtiment ne se dégrade rapidement. Le bâtiment au numéro 11 est dans un état moyen mais sa couverture doit être refaite pour éviter que l'ensemble du bâtiment ne se dégrade rapidement. Sa façade sur rue est en assez bon état.</p> <p>Surfaces du bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surfaces hors œuvre au sol N° 7 = 56m² - Surfaces hors œuvre au sol : N° 9 et 11 = 120m² <p>- Démolition des bâtiments annexes en fond des parcelles de numéros 7,9 et 11 pour l'aménagement d'une circulation piétonne entre la frise et la rue G Péri et améliorer le visuel sur les parcelles à l'arrière de bâtiments sur rue. - Démolition du nez de chaussée sur rue du bâtiment au 7 rue G Péri pour création d'un porche qui permettra la jonction avec la circulation piétonne (tout en conservant le front bâti sur la rue). Les façades seront refaites et la toiture sera re-suilvée. - Réfection des toitures des bâtiments au 9 et 11.</p>	Commune de Budières-les-Mines	
	PARTENARIAT	
OBJECTIFS	CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION	
Créer une liaison douce entre la friche Chemelle et le cœur de bourg + remettre des logements sur le marché	Etudes : 2025 - Travaux : 2026 - 2027	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
263 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Interd, Leader, Feder, Feeder,...)	-	€
État (DETR, FSA, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	78 000,00 €	30,00%
Autre(s) : à définir	185 000,00 €	70,00%
Evénement		
Commune	52 000,00 €	20,00%
TOTAL	263 000,00 €	100,00%

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE

Collectivité :		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION		ORIENTATION
Acquisition et travaux sur le bâtiment au n° 6 rue G Péri (commerce et logement)		Vitalité + Habitat
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION		MAÎTRISE D'OUVRAGE
<p>L'ensemble du bâtiment est en très mauvais état</p> <p>Surfaces du bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Rdc : surface hors œuvre = 110 m2 - au 1er étage : surface hors œuvre = 110 m2 - au 2ème étage : surface hors œuvre = 100 m2 <p>- Clois-couvert : réfection totale de la toiture, ravalement de l'ensemble des façades et remplacement de toutes les menuiseries extérieures</p> <p>L'ensemble du bâtiment est en très mauvais état</p> <ul style="list-style-type: none"> - Second œuvre : démolition sur les 3 niveaux, aménagement d'un commerce au rez de chaussée - Aménagement d'un logement pour commerçant au 1er étage et de 2 studios au 2ème étage 		Commune de Budères-les-Mines
		PARTENARIAT
OBJECTIFS		CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION
Maintenir le commerce dans le centre-bourg + remettre des logements sur le marché		Etudes : 2028 - Travaux : 2028
BUDGET PRÉVISIONNEL		
569 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Masaf, Leader, Feder, Feader,...)	-	€
État (DETR, FSE, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Alier	170 700,00 €	30,00%
Autre(s) à définir	284 500,00 €	60,00%
Evolea		
Commune	113 800,00 €	20,00%
TOTAL	569 000,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
 Reçu en préfecture le 29/08/2024
 Publié le 28/08/2024
 ID : 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE

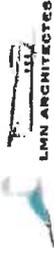
Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION		ORIENTATION
Création d'une annexe à la Maison du Patrimoine et d'un WC public		Vitalité
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION		MAÎTRISE D'OUVRAGE
- clos-couvert en très bon état sauf les menuiseries extérieures qui sont en mauvais état Surface du bâti : -surface hors œuvre = 51 m² -Toiture en mauvais état -Menuiseries extérieures en mauvais état -Second œuvre à refaire Réfection de toute la toiture - Remplacement de menuiseries du rez de chaussée - Second œuvre au rez de chaussée : démolition des cloisons intérieures et cloisonnement pour création de la MAM - Clos et couvert : remplacement des menuiseries extérieures - Second œuvre : démolition des cloisons intérieures et cloisonnement pour création d'une salle et d'un sanitaire Public		Commune de Buxières-les-Mines
		PARTENARIAT
OBJECTIFS		CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION
Développer des activités en lien avec la maison du patrimoine (accueil de groupes, expositions...) et déplacer le WC public pour améliorer l'entrée dans le centre-bourg		Etudes : 2026 - Travaux : 2027
BUDGET PRÉVISIONNEL		
87 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	. €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	. €	0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	28 100,00 €	30,00%
Autre(s) à définir	43 500,00 €	50,00%
Commune	17 400,00 €	20,00%
TOTAL	87 000,00 €	100,00%

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
 Reçu en préfecture le 29/08/2024
 Publié le 28/08/2024
 ID : 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE

Collectivité :	Commune de Buxières-les-Mines	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Acquisition et travaux sur le bâtiment "Casino" (commerce + logement)	Vitalité + Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Le commerce est en état d'usage La couverture et les façades sur rue des 2 bâtiments sont dans un bon état Les étages sont en mauvais état Surfaces du bâti : - au Rdc : surface hors œuvre = 178 m² - au 1er étage : surface hors œuvre = 178 m² - clos-couvert : revêtement de l'ensemble des façades et remplacement de toutes les menuiseries extérieures - second œuvre : démolition sur les 2 niveaux, aménagement d'un commerce au RdC, aménagement d'un logement pour commerçant sur le moitié du 1er étage	Commune de Buxières-les-Mines	
	PARTENARIAT	
	Conseil Départemental - Etat - Conseil Régional	
OBJECTIFS		
Maintenir le commerce dans le centre-bourg + remettre des logements sur le marché	Etudes : 2020 - Travaux : 2030	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
513 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feeder,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	- €	0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Ailier	153 900,00 €	30,00%
Autre(s) à définir	256 500,00 €	50,00%
Commune	102 600,00 €	20,00%
TOTAL	513 000,00 €	100,00%



Périmètre RCVCB - Synthèse du plan de financement prévisionnel

Année	N° de la fiche	Intitulé des fiches actions	Orientations	Montants € HT		Montants € HT + déduites complémentaires		Décaissements		Financement prévisionnel		Fonds vert		Commune	
				Montants € HT	Montants € HT + déduites complémentaires	Subvention	Trus	Subvention	Trus	Subvention	Trus	Subvention	Trus	Subvention	Trus
2024-2026	1	Fiche Cheminée		608 720,00 €	77 280,00 €	163 200,00 €	30,00 %	163 200,00 €	30,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	128 800,00 €	20%
2025-2026	2	Fiche local culturel dans l'ancien de La Poste		619 820,00 €	84 980,00 €	211 200,00 €	34,00 %	382 080,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	140 800,00 €	20%
2025	3	Logement dans le bâtiment de La Poste		193 800,00 €	25 400,00 €	68 000,00 €	35,00 %	110 000,00 €	16,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44 000,00 €	20%
2025	4	Acquisition n°7, 9 et 11 rue G Pélé pour création d'un parc et logements		30 800,00 €	4 200,00 €	10 500,00 €	34,00 %	17 500,00 €	30,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	20%
2026	4	Création d'un parc dans le bâtiment privé 7 rue G Pélé hors d'axe n°9 et 11		161 360,00 €	20 840,00 €	172 000,00 €	30,00 %	86 000,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 400,00 €	20%
2027	4	Acquisition local ambulatoire		49 260,00 €	8 720,00 €	15 200,00 €	30,00 %	28 000,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €	20%
2028	5	Acquisition 6 rue G Pélé pour travaux commença et logement		19 380,00 €	2 940,00 €	5 000,00 €	26,00 %	11 000,00 €	11,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	20%
2028	8	Travaux sur le bâtiment au n° 6 rue G Pélé		161 640,00 €	21 880,00 €	183 000,00 €	30,00 %	91 500,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 600,00 €	20%
2028	5	Travaux sur le bâtiment au n°6 rue G Pélé logement		320 320,00 €	43 980,00 €	364 000,00 €	30,00 %	182 000,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 000,00 €	20%
2027	6	Création d'une annexe à la Maison du Patrimoine et d'un WC public		76 600,00 €	10 440,00 €	87 000,00 €	30,00 %	43 500,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 400,00 €	20%
2028	7	Acquisition du bâtiment "Café"		85 000,00 €	12 000,00 €	97 000,00 €	30,00 %	48 500,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20%
2029	7	Travaux sur le bâtiment "Café" commença		228 980,00 €	30 940,00 €	259 920,00 €	30,00 %	129 960,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 000,00 €	20%
2024	7	Travaux sur le bâtiment "Café" logement		137 260,00 €	19 720,00 €	156 980,00 €	30,00 %	78 490,00 €	18,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 200,00 €	20%
		TOTAL GENERAL		2 639 800,00 €	360 800,00 €	3 000 600,00 €	30%	1 576 000,00 €	59%	0,00 €	0,00 €	225 400,00 €	33%	600 000,00 €	20%

Contrat RCVCB
 600 000,00 € 30,00
 1 000 000,00 € 33,00
 900 000,00 €

Objectif part commun 31%
 600 000,00 € 20,00
 600 000,00 €
 852 000,00 € 28%
 819 000,00 € 27%
 1 331 000,00 € 44%
 3 000 000,00 €

Les estimations ne prennent pas en compte les éventuelles interventions sur les réseaux de l'éclairage (30262) et les éventuelles acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux. Les très fortes fluctuations des prix des matériaux de construction ne permettant pas de garantir des estimations ex-ante de quelques mois.

Hors périmètre RCVCB - Actions à plus long terme

Année	N° de la fiche	Intitulé des fiches sections	Orientations	Montants € HT + déduites complémentaires		Décaissements		Financement prévisionnel		Fonds vert		Commune	
				Montants € HT + déduites complémentaires	Montants € HT + déduites complémentaires	Subvention	Trus	Subvention	Trus	Subvention	Trus	Subvention	Trus
	10	WC public à déconstruire		38 000,00 €	0,00 €	38 000,00 €							
	17	Ecole primaire		82 000,00 €	0,00 €	82 000,00 €							
	18	Ecole maternelle		104 000,00 €	0,00 €	104 000,00 €							
	19	Bibliothèque - loure MAM		344 000,00 €	0,00 €	344 000,00 €							
	C	Place des Mirraux		500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €							
	D	Place des Mirraux		18 000,00 €	0,00 €	18 000,00 €							
	23	Boulevard commença		260 000,00 €	0,00 €	260 000,00 €							
	23	Logement à rénover		228 000,00 €	0,00 €	228 000,00 €							
	23	Logement à rénover		19 800,00 €	0,00 €	19 800,00 €							
	8	Bâtiment privé 158 route de Chauvaux logement		276 000,00 €	0,00 €	276 000,00 €							
		programme complet		1 957 200,00 €	0,00 €	1 957 200,00 €							

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
 Reçu en préfecture le 29/08/2024
 Publiée le 28/08/2024
 D 003-210300463-20240828-DEL2024_33-DE